

RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00184

Numéro SIREN : 818 408 510

Nom ou dénomination : GC IMMO

Ce dépôt a été enregistré le 02/10/2020 sous le numéro de dépôt 8354

Maître Jean-Christophe BOYER
Notaire Associé

8, avenue Léonard de Vinci - 63063 - CLERMONT-FERRAND Cedex 1

DEPOT N° 8354

DU 02 OCT. 2020

« GC IMMO »

Société par Actions Simplifiée au capital de 4.000 €

Siège social : 4, rue du Docteur Le Petit – 63000 CLERMONT-FERRAND

818 408 510 RCS CLERMONT-FERRAND

DEPOT

EFFECTUE EN CONFORMITE DES DISPOSITIONS

DE L'ARTICLE L 232-23 du Code de Commerce

(Ordonnance du 18 septembre 2000)

MODIFIE PAR LA LOI n°2012-387 du 22 mars 2012

- COMPTES ANNUELS arrêtés au 31 décembre 2019
- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE A L'ASSEMBLEE ET RESOLUTION D'AFFECTATION VOTEE.

Désignation de l'entreprise <u>SAS GC IMMO</u>					Néant ☐ *															
Adresse de l'entreprise <u>4 RUE DU DOCTEUR LEPETIT 63000 CLERMONT FERRAND</u>																				
Numéro SIRET* <table border="1"><tr><td>8</td><td>1</td><td>8</td><td>4</td><td>0</td><td>8</td><td>5</td><td>1</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>2</td><td>7</td></tr></table>							8	1	8	4	0	8	5	1	0	0	0	0	2	7
8	1	8	4	0	8	5	1	0	0	0	0	2	7							
Durée de l'exercice en nombre de mois* <table border="1"><tr><td>12</td></tr></table>			12	Durée de l'exercice précédent* <table border="1"><tr><td>12</td></tr></table>				12												
12																				
12																				
					Exercice N clos le <u>31/12/2019</u>															
ACTIF					Brut 1	Amortissements-Provisions 2														
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		010		012															
	{ Fonds commercial*		014	8 860	016	3 756														
	{ Autres*					5 103														
	Immobilisations corporelles*		028	2 895	030	2 108														
	Immobilisations financières* (1)		040	3 340	042	3 340														
Total I (5)			044	15 095	048	5 864														
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052															
		Marchandises *	060		062															
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066															
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés*	068	317 136	070	317 136														
		{ Autres* (3)	072	11 006	074	11 006														
	Valeurs mobilières de placement		080		082															
	Disponibilités		084		086															
	Charges constatées d'avance *		092	828	094	828														
	Total II			096	328 970	098	328 970													
	Total général (I + II)			110	344 065	112	5 864													
PASSIF					Exercice N NET 1															
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120			4 000														
	Écarts de réévaluation		124																	
	Réserve légale		126			400														
	Réserves réglementées*		130																	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <table border="1"><tr><td>131</td></tr></table>)		131	132			26 840													
	131																			
	Report à nouveau		134																	
	Résultat de l'exercice		136			66 409														
Provisions réglementées		140																		
Total I			142			97 650														
Provisions pour risques et charges			Total II		154															
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			44 724														
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																	
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166			29 706														
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :..... <table border="1"><tr><td>169</td></tr></table>)		169	172	1 720		166 119													
169																				
Produits constatés d'avance		174																		
Total III			176			240 550														
Total général (I + II + III)			180			338 200														
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195															
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	8 649														
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	6 049	(5) Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184															

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS GC IMMO

Néant ☐ *Exercice N clos le
31/12/2019

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export		209	210	
	Production vendue	biens	et livraisons		215	214	
		services*	intracommunautaires		217	218	316 613
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires,)					222	(30 000)
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production					224	
	Subventions d'exploitation reçues					226	
	Autres produits					230	17
			Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	286 630
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises)*					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242	74 041
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	381		244	2 832
	Rémunérations du personnel*					250	79 336
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	33 917
	Dotations aux amortissements*					254	3 562
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259			262	300
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
			Total des charges d'exploitation (II)			264	193 990
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	92 639
	PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)					280
Produits exceptionnels (IV)					290		
Charges financières (V)					294	2 458	
Charges exceptionnelles		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			300	733
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices* (VII)					306	23 038	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	66 409	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	66 409	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318	12 912	
	Provisions non déductibles*				322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324	23 038	
	Divers* dont intérêts excédentaires des opcs-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248	330	2 776	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D))		249		251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 sepdecies)	993			
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit		346	350	5 158	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)		655			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		643			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		645			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)		647			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		648			
Deduction exceptionnelle simulateur de conduite			641				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	99 977	354			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :		356				
	Déficits antérieurs reportables : *dont imputés sur le résultat :			360			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	99 977	372			

COMPTES ANNUELS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

SAS GC IMMO

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GC IMMO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 338 201 EUROS et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 66 410 EUROS.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/02/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EUROS.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

 Règles et méthodes comptables**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	3 000	5 860		8 860
Immobilisations corporelles	1 996	899		2 895
Immobilisations financières	1 450	1 890		3 340
Total	6 446	8 649		15 095
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	803	2 953		3 756
Immobilisations corporelles	1 499	610		2 109
Immobilisations financières				
Total	2 302	3 563		5 865
ACTIF NET				9 231

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	5 860	899	1 890	8 649
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	5 860	899	1 890	8 649
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 329 670 EUROS et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	700		700
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	317 136	317 136	
Autres	11 006	11 006	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	828	828	
Total	329 670	328 970	700
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 000,00 EUROS décomposé en 200 titres d'une valeur nominale de 20,00 EUROS.

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 240 551 EUROS et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	44 725	44 725		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 707	29 707		
Dettes fiscales et sociales	164 399	164 399		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 720	1 720		
Produits constatés d'avance				
Total	240 551	240 551		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	1 720			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 720 EUROS.

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	1 212
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	4 818
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	2 166
CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	1 263
Total	9 459

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	828		
Total	828		

Maître Jean-Christophe BOYER
Notaire Associé

8, avenue Léonard de Vinci - 63063 - CLERMONT-FERRAND Cedex 1

« GC IMMO »
Société par Actions Simplifiée au capital de 4.000 €
Siège social : 4, rue du Docteur Le Petit – 63000 CLERMONT-FERRAND
818 408 510 RCS CLERMONT-FERRAND

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2020

DEPOT
EFFECTUE EN CONFORMITE DES DISPOSITIONS
DE L'ARTICLE L 232-23 du Code de Commerce
(Ordonnance du 18 septembre 2000)
MODIFIE PAR LA LOI n°2012-387 du 22 mars 2012

COMPTES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

(1) PROPOSITION D'AFECTATION DU RESULTAT :

Incluse dans le rapport de gestion.

(2) RESOLUTION D'AFECTATION VOTEE :

Sur proposition du Président, l'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 66.409,70€ de la manière suivante :

-Dividendes aux associés pour	45.000,00 €
-Le solde aux « Autres Réserves », soit	21.409,70 €

